



DEMANDE DE BOURSE À L'INTENTION DU FFOCE

Le soutien à la recherche et aux études est essentiel à notre profession. Depuis sa création, le Fonds de fiducie des optométristes canadiens pour l'éducation (FFOCE) a octroyé des subventions de plus de 2 millions de dollars par l'intermédiaire de son programme de bourses annuel.

Le FFOCE a appuyé :

- des programmes de recherche et/ou d'éducation spécialisée menés par des étudiants du deuxième cycle;
 - des projets d'enquête menés par des étudiants du premier cycle;
- des initiatives de perfectionnement du corps professoral dans les écoles d'optométrie du Canada; et
 - des projets entrepris par des praticiens indépendants ou des membres du public.

Tous les lauréats ont la possibilité de présenter un webinaire de 20 minutes sur leur projet de recherche. Tous les récipiendaires d'une bourse sont tenus de présenter un rapport intermédiaire concernant leur projet et un rapport final au terme de ce dernier. Pour souligner certains des projets et recherches entrepris par les récipiendaires d'une bourse, le FFOCE publiera certains des rapports y afférents dans le *Canadian Journal of Optometry* (CJO).

Renseignements sur le candidat

Nom au complet : _____ Date : _____
Nom de famille Prénom

Établissement : _____ Programme : _____

Médecin en pratique privée : _____

Adresse : _____
Adresse municipale

Ville Prov. Code postal

Téléphone : _____ Courriel: _____

Titre du projet : _____

Montant demandé : _____ \$

Superviseur : _____ Courriel: _____

Signatures : _____
Candidat 1

Candidat 2

CRITÈRES D'ÉVALUATION POUR LES BOURSES DU FFOCE

Critère n° 1 : Approche de recherche (pondération : 10 %)

- Clarté de la question de recherche et bien-fondé de l'approche et de la méthodologie de recherche
- Caractère adéquat de la structure et des méthodes de la recherche
- Faisabilité de l'approche de recherche (y compris le recrutement de sujets, l'échéancier du projet, les données préliminaires, le cas échéant, etc.)
- Collaboration pluridisciplinaire

Critère n° 2 : Originalité de la proposition (pondération : 10 %)

- Potentiel pour la découverte de nouvelles connaissances
- Correspondance du programme de recherche avec les domaines prioritaires pour les patients
- Originalité du projet de recherche proposé au chapitre des hypothèses posées et des questions abordées
- Utilisation de technologies/méthodologies novatrices, et/ou de nouvelles applications des technologies/méthodologies

Critère n° 3 : Candidat(s) (pondération : 10 %)

- Compétences du ou des candidat(s), dont leur formation, leur expérience et leur indépendance (par rapport au stade de leur carrière)
- Expérience du ou des candidats dans le domaine de recherche proposé et avec la méthodologie proposée
- Capacité de bien disséminer les conclusions de la recherche, tel que le démontrent les activités d'application des connaissances (publications, présentations lors de conférences, exposés, engagements médiatiques, etc.)
- Caractère adéquat de l'équipe de candidats (s'il y en a plus d'un) au chapitre de l'expertise complémentaire requise pour mener la recherche proposée et du potentiel synergique

Critère n° 4 : Environnement de recherche (pondération : 5 %)

- Disponibilité et accessibilité du personnel, des installations et de l'infrastructure requise pour mener la recherche
- Caractère adéquat de l'environnement pour mener la recherche proposée
- Caractère adéquat de l'environnement (milieu, projet et mentors) pour la formation du personnel (le cas échéant)
- La recherche sera terminée dans les délais prévus

Critère n° 5 : Impact de la recherche (pondération : 30 %)

- La proposition de recherche vise à remédier à un besoin ou à une lacune considérable en matière de recherches sur la santé et/ou sur le système des soins de santé.
- Preuve que la recherche pourrait améliorer l'efficacité et la sécurité/qualité de l'accès, l'équité et les résultats médicaux des soins dispensés aux patients en optométrie
- Le caractère adéquat du projet proposé pour la dissémination et l'échange de connaissances
- Potentiel, pour la recherche, de se traduire en applications pratiques ET/OU caractère novateur des méthodes devant être développées ou appliquées.

Critère n° 6 : Avantages prévus de ce programme/projet (pondération : 30 %)

- Plan pour la dissémination des résultats du projet
- Impact direct sur la pratique quotidienne de l'optométrie au Canada
- Potentiel d'une contribution importante à l'amélioration de la santé des gens au Canada et dans le monde entier
- Potentiel d'une contribution importante à la conception de services et produits de santé plus efficaces

Critère n° 7 : Allocation budgétaire (pondération : 5 %)

- la distribution des fonds sert à l'avancement du projet

Instructions d'envoi

Cette demande doit être remplie et retournée à Anne Stacey, à coetf@outlook.com d'ici le : **mardi, 1 février 2022**. (Les demandes incomplètes ou écrites à la main ne seront pas acceptées.)

Les rapports portant sur des subventions antérieures du FFOCE doivent nous parvenir d'ici le **vendredi 25 mars 2022** afin d'être pris en compte pour des subventions futures.

Sommaire du projet

Dans cette section, veuillez décrire votre projet en regard des critères d'évaluation indiqués ci-dessous. Veuillez fournir les renseignements demandés sous forme de pièce jointe si l'espace ci-dessous n'est pas suffisance.

NOTE 1 : Le FFOCE ne subventionne pas généralement les frais de déplacement liés à la présentation des résultats des programmes/projets dans le cadre d'une conférence ou d'une activité de formation continue.

NOTE 2 : L'équipement acheté à l'aide d'une bourse accordée par le FFOCE ne doit pas être considéré comme appartenant au récipiendaire d'une bourse; il demeure la propriété du FFOCE.

NOTE 3 : Veuillez annexer un budget pour votre projet de recherche.

NOTE 4 : La description intégrale des critères d'évaluation et des pondérations qui leur ont été attribuées figure à la page 4 de la présente demande.

Sommaire du projet :

Critère n° 1 : Approche de recherche :

Critère n° 2 : Originalité de la proposition :

Critère n° 3 : Compétences du ou des candidats :

Critère n° 4 : Environnement de recherche :

Critère n° 5 : Impact de la recherche :

Critère n° 6 : Veuillez décrire les avantages prévus de ce programme/projet pour la prestation, la compréhension et/ou l'amélioration des services de santé oculaire destinés aux Canadiens :

--

Veillez expliquer comment les conclusions de la recherche seront appliquées/disséminées :

Critère n° 7: 1. Veillez expliquer comment le financement sera utilisé

Veillez indiquer les autres sources qui sont sollicitées pour l'obtention d'une subvention conjointement avec ce programme/projet :

1.
2.
3.
4.
5.

Déni de responsabilité et signature

Je certifie que, pour autant que je sache, mes réponses sont véridiques et complètes. Si ma demande mène à une subvention, je comprends que la mise au jour de renseignements faux ou trompeurs dans ma demande pourrait entraîner la révocation de la subvention.

Le candidat atteste du fait que tous les projets axés sur des sujets animaux respecteront le « Manuel sur le soin et l'utilisation des animaux d'expérimentation » du Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) et que tous les projets axés sur des sujets humains respecteront les « Lignes directrices concernant la recherche sur des sujets humains » du Conseil de recherches médicales du Canada.

Signature du candidat : _____

Date : _____